

Lettre d'info adhérents n°3 – 26 juin 2019 Réseau Agricole des Îles Atlantiques

1. Agenda et actus RAIA

- **Réunions RAIA : bureau et conseil d'administration**

Le bureau du RAIA s'est réuni par téléphone les 14 et 20 juin derniers. L'essentiel des échanges concernait la recherche de financement et l'articulation des missions de recherche et des missions opérationnelles de Naïla.

La prochaine réunion téléphonique du conseil d'administration aura lieu mercredi 17 juillet à 14h.

- **Réunion téléphonique abattage mobile**

Dans le cadre du groupe de travail thématique "moyens de production", une réunion téléphonique est envisagée avec l'association « Quand l'abattoir vient à la ferme ». L'objectif de cet échange est de comprendre les modalités de l'expérimentation que l'association va mener (coût, matériel, organisation, dérogations réglementaires...) pour évaluer les contraintes et les opportunités pour les élevages insulaires. Vous serez informés prochainement de la date.

- **Festival des Insulaires**

Le prochain festival des Insulaires aura lieu à Batz, du 20 au 22 septembre 2019.

Le RAIA propose le samedi :

- à 15h, visite de ferme chez Bénédicte Menon (ferme légumière AB), en présence de deux autres agricultrices de l'île, Géraldine le Roux et Mado Glidic.

- à 17h, débat « Quelles formes de mutualisation dans les îles pour soutenir l'agriculture ? Quel rôle pour les citoyens ? Coopération autour des moyens de production : foncier, filières, transformation, transport, commercialisation... »

Nous prévoyons cinq témoignages (d'environ 5 à 10 min) avant de lancer le débat. Si vous souhaitez apporter le témoignage d'une expérience locale en lien avec le thème du débat, n'hésitez pas à en faire part à Naïla.

- **Recherche de financements**

La demande de subvention du RAIA pour son action de soutien au développement agricole insulaire (accompagnement des porteurs de projet et des fermes existantes) dans le cadre du contrat État - Région Bretagne – AIP (Association des Îles du Ponant) a été refusée au motif que notre demande s'apparente à de l'animation de réseau et non à du développement économique. La recherche de financement se poursuit.

2. Agenda projet de recherche SOFIANE porté par le RAIA

Les stages et les enquêtes de terrain menées par les chercheurs du projet SOFIANE se poursuivent cet été. Alban Landré s'est rendu à Bréhat et Ouessant. Matthieu Chau poursuit son travail en enquêtant la filière vin à Ré. Léa Sénégas et Maxime Agnola ont mené des enquêtes à l'île d'Yeu. Maxime et Naïla se rendront très prochainement à Noirmoutier pour réaliser des entretiens avec agriculteurs, sauniers et élus.

Une journée d'échange avec l'équipe de recherche est proposée aux membres du RAIA le 23 septembre 2019 à Rennes. Ce sera l'occasion de faire le bilan de cette première année de recherche.

Cette journée est ouverte à tous les adhérents. Votre présence est importante pour s'assurer que le programme de recherche répond à vos attentes et pour préparer la deuxième année.

Le programme prévisionnel de cette journée est le suivant :

- bilan de la première année

- présentation de l'atlas statistique et cartographique sur l'activité agricole dans son contexte géographique, social, réglementaire et économique ainsi que les problématiques soulevées notamment concernant les documents d'urbanisme et leur prise en compte des activités agricoles.
- présentation des résultats du stage de Matthieu Chau : évaluation des effets de l'insularité sur la trajectoire de filières alimentaires à partir d'étude de cas (légumes à Batz, viande bovine à Belle Ile, vin à Ré).
- présentation des résultats du stage d'Alban Landré : diagnostic de la gouvernance agricole, alimentaire et foncière des îles de la façade atlantique foncière à partir d'étude de cas (Belle Ile, Ouessant, Aix, Oléron, Bréhat), complété par les enquêtes des autres chercheurs sur toutes les îles.
- présentation du répertoire des politiques publiques en lien avec les agricultures insulaires.
- présentation de la première année de thèse - problématique, méthodologie, terrains envisagés - et d'une première typologie des agricultures insulaires (toutes les îles).
 - débat et perspectives pour l'année prochaine
- discussion autour de ces travaux, de leur adéquation avec les attentes des membres du RAIA, de leur diffusion...
- discussion sur les suites à donner pour la deuxième année du projet
- organisation du 2ème volet du projet qui consiste notamment à associer plus largement les acteurs locaux à ce travail de recherche.

3. Actus adhérents

Île d'Aix, projet communal d'installation en maraîchage

Rachel Tirsin et Aurélien Weiss ont été retenus pour s'installer à l'île d'Aix et mettre en place une ferme maraîchère. Le RAIA a été sollicité par la mairie pour les accompagner dans la mise en place de leur projet. Des stages dans des fermes insulaires vont notamment leur être proposés.

Île d'Yeu, les biens vacants et sans maître, une piste pour mobiliser du foncier

Les biens vacants et sans maître peuvent être acquis par les collectivités. Situés dans les espaces agricoles et naturels, ils peuvent alors permettre de faire de la réserve foncière pour installer ou conforter des fermes existantes.

A l'Île d'Yeu, lors de l'enquête faite en 2015 auprès des propriétaires de parcelles agricoles dans le cadre du projet Terres Fert'île, de nombreux courriers étaient revenus avec la mention adresse inconnue. Soit l'adresse était vraiment erronée, soit la succession n'avait pas été faite pour de multiples raisons : pas de successeurs, refus de la succession car celle-ci peut coûter plus cher que la parcelle,...

La vérification des biens sans maître demande des connaissances et est très chronophage. Ni Terres Fert'île, ni la mairie n'avait les moyens de faire cette recherche. Ce travail fait partie des compétences nouvelles de la SAFER et la mairie a donc signé une convention avec cette dernière pour faire le travail. Cette expérience a servi de projet pilote pour la SAFER Pays de la Loire. Cela a pris un peu plus de temps que prévu mais **les résultats sont très positifs.**

Sur les 60 parcelles du premier lot, 43 parcelles sont qualifiées de biens sans maître (aucun successeur ne s'est présenté depuis 30 ans) pour une surface totale de 3,81 ha. Pour ces parcelles, la délibération

d'incorporation dans le domaine communal sera prise en juillet. Le procès verbal constatant l'abandon des parcelles devra être pris deux mois après avec affichage en Mairie et envoi en préfecture. 13 autres parcelles correspondant à une surface de 2,11 ha vont nécessiter des recherches complémentaires.

De nombreuses parcelles correspondent à environ **2 ha sont contiguës aux parcelles déjà défrichées**, ce qui va permettre de relancer le défrichage et de pouvoir proposer au porteur de projet une surface supplémentaire garantissant la viabilité de son projet. En 2019, un deuxième lot va être soumis à la SAFER.

Belle-Ile-en-Mer, une journée d'échange sur le foncier et le PAT

Le 4 juillet prochain, le CPIE de Belle-Ile organise une journée de travail « de la terre à l'assiette en passant par les filières, comment sécuriser le foncier pour accompagner la transition agricole et alimentaire ? ». Ce sera l'occasion de faire un point d'étape sur la mission foncière qui a été engagée en septembre 2018. Est également prévu de l'échange d'expériences avec plusieurs communes insulaires ou non (Houat, Moëlan sur Mer, Val d'Ille Aubigné) sur les actions qu'elles mènent pour mobiliser du foncier agricole en vue d'une redynamisation des filières agricoles locales.

Membres du RAIA bienvenus. Le compte rendu pourra vous être envoyé si ça vous intéresse.

Bréhat, du commodat à la SCIC

De par les démarches de sensibilisation engagées par le comité agricole de Bréhat, une dizaine de commodats permettant une contractualisation entre propriétaires et agriculteurs, sont en cours de signature. Par ailleurs, le comité agricole travaille actuellement sur un projet de SCIC pour du portage de foncier agricole. Des propriétaires fonciers sont associés à ce projet. Les travaux en cours seront présentés en réunion publique cet été à tous les Bréhatins.

Le comité agricole a reçu la visite de Thierry Burlot, président de la commission environnement et biodiversité au Conseil Régional de Bretagne, le 14 mai dernier. Pour le RAIA, comme pour les actions locales du comité bréhatin, un prochain rendez-vous avec Thierry Burlot est à prévoir afin de déterminer les actions (notamment concernant l'économie circulaire et la valorisation des déchets organiques) qui pourraient être soutenues par la Région Bretagne.

4. Veille législative et réglementaire

La loi du 20 mai 2019 pour la protection foncière des activités agricoles et des cultures marines en zone littorale a été publiée au Journal officiel du 21/05/2019.

Dans ces communes soumises à la Loi Littoral, elle permet à la SAFER de préempter des bâtiments ayant perdu leur usage agricole, conchylicole ou de production de sel au cours des 20 dernières années (au lieu de 5 ans) précédant leur cession, et éventuellement de réviser leur prix si ces bâtiments ont fait l'objet d'un changement de destination en contravention des documents d'urbanisme.

Si la préemption a porté sur un terrain ou un bâtiment dont le dernier usage agricole était un usage conchylicole, la SAFER est tenue de le céder en priorité à un candidat s'engageant à poursuivre une activité conchylicole pour une durée minimale de dix ans.

5. Adhésions

La Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, la commune de l'île d'Yeu, la commune de Sauzon (Belle-Ile-en-Mer) et la commune de Le Palais (Belle-Ile-en-Mer) ont récemment adhéré au RAIA.

Bienvenue !